21ème session du Groupe de travails de l'Examen Périodique Universel

Rapport national de la Guinée-Bissau

Intervention de la délégation algérienne

Monsieur le Président,

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation de la Guinée –Bissau conduite par SEM . Les informations complémentaires entendues aujourd'hui traduisent encore une fois l'importance accordée par ce pays à l'Examen périodique universel.

Malgré la conjoncture particulièrement difficile qu'a traversée ce pays frère, des réformes louables ont été entreprises sur les plans institutionnels et normatifs, visant à améliorer la situation des droits de l'homme.

La Guinée –Bissau a également adhéré à un certain nombre d'instruments internationaux et régionaux des droits de l'homme.

Ma délégation se réjouie des efforts déployés pour promouvoir la jouissance des droits économiques, sociaux et culturels, à travers l'adoption de plans et de programmes, dans les domaines de la santé, de l'éducation et pour la réduction de la pauvreté.

Nous saluons l'adoption de stratégies visant à reformer le secteur de la justice et du système pénitentiaire.

Nous encourageons la Guinée Bissau à poursuivre ses efforts pour lutter contre la violence à l'égard des femmes et plus particulièrement les mutilations génitales féminines.

Ma délégation souhaiterait adresser les recommandations suivantes :

- Poursuivre les efforts en vue de la réduction de la pauvreté et notamment à travers la mise en œuvre de la stratégie nationale 2011-2015 ;
- Poursuivre les réformes dans le secteur de la justice.

C'est le lieu de réitérer également notre appel à la communauté internationale en vue de fournir l'assistance technique nécessaire et le renforcement de capacités, qui permettraient à ce pays de relever les

défis liés à la protection et la promotion des droits de l'homme.

Enfin, nous souhaitons plein succès à la Guinée-Bissau dans la mise en œuvre des recommandations acceptées.

Je vous remercie.